



COMITE RHÔNE-ALPES DE CYCLISME

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

A ce jour, le processus est opérationnel pour les clubs organisateurs de certains Comité Régionaux, auprès desquels les engagements ne peuvent se faire que par Internet, **pour les épreuves Route d'une journée.**

Vous pouvez accéder à cette application via le site www.ffc.fr, en cliquant sur la zone bleue du haut de page **engagements**. Pour poursuivre la démarche, il faudra rentrer le login et mot de passe de votre club.

Il appartient donc aux clubs qui le souhaitent :

1. D'adresser au Comité Régional le mail de la personne de votre club, responsable des engagements, à qui nous communiquerons les codes d'accès et « **La notice : Engagements épreuves sur route** ».
2. de constituer une provision financière auprès du Comité Régional, afin que ces engagements puissent être pris en compte ; le montant de la provision, à régler par chèque à l'ordre du Comité Rhône-Alpes, sera fonction du volume des engagements sur les deux prochains mois (*).

Dès lors, le Comité pourra :

1. vous adresser votre **code d'accès**
2. créditer votre compte club, de la somme correspondante, où seront imputés, au fur et à mesure, les engagements que vous effectuerez : **attention pour éviter toute dérive, seul le dirigeant du club habilité pourra procéder à l'engagement ; ne donnez pas le code d'accès à qui que ce soit, sinon vous ne maîtriserez plus la gestion du processus et des encours financiers.**

Bien que le Comité Régional n'ait pas encore validé à 100 % la méthodologie proposée, nous tenions à vous donner néanmoins les éléments qui vous permettront de procéder aux premiers engagements de vos coureurs, sur les épreuves concernées.

(*) seules les épreuves des comités extérieurs sont concernées dans l'immédiat.